

TRAMPOLINE

Fédération suisse de gymnastique
www.stv-fsg.ch



STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY		
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M		
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base			Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive		
Compétitions internationales	Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique								JO			
								CdM, CE, CM				
									YOG			
									CEJ			
								World Age Group Competitions (WAGC)				
								Tournois internationaux				
Card / structure des cadres								Rencontres internationales				
								Regional National Bronze	Elite Bronze	Silber Gold	Cadre nationale	
							Regional National	Cadre junior				
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	2-4	5-7	7-12	10-13	12-14	13-16	15-20	18-24	18-24	16-22		
	1 2	2 2	3 2	4 4	4 4	4 4	6 6	8 8	8 8	7 7		
Compétitions par année		2-4	4-6	5-7	6-8	6-10	7-12	6-10	8-12	8-12		

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

ÉCOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T1 (au plus tard dès secondaire I)
 Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :
 Encadrement des athlètes, Nathalie Wüthrich, nathalie.wuethrich@stv-fsg.ch
 Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :
 Chef sport d'élite, David Huser, david.huser@stv-fsg.ch

CARDS

Validité : Talent Cards (L, R, N) : 01.01.-31.12.
 Elite Cards (E, B, A, O) : 01.03.-28.02.
Tranche d'âge : Talent Card Régionale : ~10-17 ans
 Talent Card Nationale : ~11-17 ans

ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR [ici](#), et de les filtrer par échelon et canton.